

Article 7 des Conditions Générales de Vente

Frais d'envoi et livraisons

Les frais d'envoi sont facturés à l'acheteur en fonction du poids, du volume du colis, du lieu de livraison, du transporteur ou mode de transport choisis. Les frais d'envoi peuvent être proposés à titre gracieux de façon ponctuelle dans le cadre d'opérations publicitaires ou après le dépassement d'un certain montant d'achat. Le client en sera informé durant les différentes étapes de la commande.

Les livraisons sont faites à l'adresse indiquée sur le bon de commande.

Le vendeur livre au domicile de l'acheteur selon les conditions proposées sur le site lors de la passation de commande en convenant d'un rendez-vous. Les modalités de livraison à domicile peuvent aussi être prise par courrier électronique.

L'acheteur peut retirer sa commande gratuitement au siège social du vendeur quel que soit le montant de l'achat, en convenant d'un rendez-vous.

Les produits commandés par l'acheteur seront livrés à l'adresse indiquée par celui-ci sur le bon de commande. Les produits seront acheminés par les services postaux ou par transporteur. Le vendeur ne peut être pour responsable des délais de livraison trop important du fait des services postaux ou des moyens de transport, ainsi qu'en cas de perte des produits commandés ou de grève.

Les risques du transport sont supportés par l'acheteur qui devra formuler une protestation motivée auprès des services postaux ou du transporteur selon leurs modalités.

Les délais de livraison ne sont donnés qu'à titre indicatif, si ceux-ci dépassent de trente jours les indications précisées à la commande et confirmées par courrier électronique, le contrat de vente pourra être résilié par l'acheteur qui sera dès lors remboursé.